

2. ŒUVRE INTÉGRALE : DISCOURS DE LA SERVITUDE VOLONTAIRE

2.2. ÉCRIT

2.2.1. Méthode de la contraction de texte et exercice

► De « *A la vérité, c'est la nature du petit peuple...* » (page 50) jusqu'à « *...ne remuait pas plus qu'une souche.* » (page 51), Discours de la servitude volontaire, Étienne de La Boétie

1. Présentation de l'exercice

Compétences attendues

La contraction de texte est un exercice qui demande au candidat des compétences de lecture, d'analyse et d'écriture. Il doit en effet être capable :

- de saisir l'unité et le mouvement d'ensemble de la démarche argumentative de l'auteur, afin de ne pas perdre de vue dans le travail de reformulation le sens et l'objectif du propos ;
- de distinguer dans le texte les arguments qui portent le sens des éléments qui l'illustrent ou y apportent des nuances secondaires sans faire progresser l'argumentation ;
- de repérer les différentes articulations de l'argumentation pour pouvoir respecter dans le résumé les principaux mouvements du texte, et leur progression logique ;
- de restituer l'essentiel du propos le plus fidèlement possible, en respectant à la fois la contrainte de la contraction au quart et l'exigence de fidélité à la cohérence du texte, à sa composition et à la progression de l'argumentation qu'il développe ;
- de s'affranchir des expressions du texte, la contraction étant un exercice de reformulation, fidèle aux idées mais obligeant à les exprimer dans d'autres termes, agencés dans des phrases différentes. On peut expliquer aux élèves qu'ils doivent se mettre à la place de l'auteur, mais en supposant qu'il est contraint de dire la même chose de façon plus concise et plus dense.

L'exercice est fondé sur cette tension entre le respect du sens et du mouvement du texte source et sa reformulation dans une version plus brève. Il s'agit en somme d'une paraphrase triplement contrainte : par le respect du sens, la réduction au quart et la nécessité de ne pas recopier le texte.

Difficultés auxquelles il convient de prêter attention

- dans l'ordre de la compréhension :
 - le contresens, portant sur l'ensemble du texte ou sur tel ou tel mouvement de l'argumentation ;
 - les approximations dues à une mauvaise appréhension des enchaînements logiques dans le développement de l'argumentation.
- dans l'ordre de la restitution des idées essentielles et du mouvement de l'argumentation :
 - l'absence de certaines idées clés ;
 - les distorsions par rapport à la composition, à la progression logique du propos, au respect des volumes de texte consacrés à telle ou telle partie.
- dans l'ordre de la formulation :
 - la substitution de l'analyse ou du commentaire à la contraction : celle-ci suppose le respect de l'énonciation du texte, l'auteur du résumé adoptant la même position que l'auteur du texte ;
 - les fautes d'orthographe, de syntaxe, de morphologie, les erreurs sur le sens des mots, le manque de clarté ou de netteté dans la reformulation ;
 - une distance trop grande par rapport au texte source, qui empêcherait d'en retrouver le sens et l'organisation ; - une trop grande proximité avec le texte source (recopiage de certains passages, collages, tentatives de traduction terme à terme).

Du texte à la contraction de texte

L'exercice de la contraction de texte requiert une préparation minutieuse et toute son élaboration, jusqu'à la rédaction, est à mener au brouillon.

Les étapes du travail

Première étape

Elle est consacrée à la lecture et à la compréhension du texte. Il s'agit d'abord de bien cerner le sens global du texte, de saisir ce que pense l'auteur de la question qu'il aborde, de repérer le ou les passages qui correspondent à la thèse qu'il défend, et, le cas échéant, ceux qui concernent la thèse qu'il réfute.

Le professeur rend l'élève attentif à plusieurs éléments importants : type d'énonciation, découpage en paragraphes, moments de l'argumentation, liens logiques. Il s'agit ici de comprendre quelle est « l'ossature » du texte et de dégager les mouvements de la pensée de l'auteur, les étapes du raisonnement. Il est important, à cet égard, d'amener l'élève à bien repérer les arguments et les exemples, les citations et les références, ainsi qu'à distinguer l'exemple argumentatif, qui fonde le raisonnement de l'auteur, de l'exemple illustratif qui pourra ne pas être conservé dans le résumé. Il est essentiel d'appréhender le texte dans son ensemble pour éviter ensuite la tentation de « sacrifier » la fin du texte, voire de la passer sous silence. Cette première phase exige un travail méticuleux sur le texte : elle suppose lecture et relecture et s'effectue « le crayon à la main », l'élève prenant soin de noter les premières pistes de reformulation.

Deuxième étape

Elle permet de passer à l'écriture et de proposer une première reformulation du texte, toujours au brouillon et sans tenir compte du nombre de mots imposé. Il est essentiel de suivre l'ordre du texte-source et d'y revenir de temps à autre pour vérifier qu'aucune idée importante n'a été laissée de côté, que la reformulation est fidèle au propos de l'auteur et que les articulations logiques rendent compte des mouvements du texte.

La première phase du travail a toutefois dû permettre une imprégnation suffisante pour que l'élève n'ait pas à se reporter sans cesse à la lettre du texte : une certaine distance est nécessaire pour que la reformulation ne consiste pas en une sorte de traduction ligne à ligne, nécessairement maladroite et peu claire. Dans cette deuxième phase, l'élève veille également à ne pas confondre reformulation et montage de citations.

Le résumé sera structuré en paragraphes correspondant aux grandes étapes du développement : il ne s'agit donc pas forcément de reprendre le découpage en paragraphes du texte de départ. Des formules telles que « l'auteur écrit que... » ou « le texte parle de... » sont bien entendu à proscrire : la contraction n'est pas un commentaire de texte, l'auteur du résumé se met à la place de l'auteur premier.

À la fin de cette étape seulement, on comptera le nombre de mots utilisés : le total est indiqué à la fin du résumé et une barre oblique (par exemple tous les vingt ou tous les cinquante mots) permet une vérification aisée. Il est important pour l'élève de comprendre que cette étape est forcément intermédiaire, elle ne peut constituer la fin du travail, même s'il se peut que le compte des mots corresponde à peu près à celui exigé par l'exercice.

Comment compter les mots ?

On entend par « mot » une unité typographique signifiante. « C'est-à-dire » correspond à quatre mots, mais certains mots composés, comportant des éléments n'ayant pas de signification propre, sont comptés comme un seul mot. C'est le cas par exemple pour « socio-culturel » ou « aujourd'hui ». On compte également pour un mot une date, un chiffre, un nom propre, un pourcentage.

Troisième étape

C'est celle de la réécriture, de l'amélioration de la première version, qui vient clore la préparation. Le travail de l'élève est ici de prendre de la hauteur pour évaluer les qualités de son résumé mais aussi pour repérer les éléments à retravailler et à améliorer.

Il s'agit notamment de vérifier :

- que toutes les idées majeures sont restituées dans l'ordre et sont articulées selon la même logique que dans le texte initial ;
- que le résumé est fidèle à l'énonciation et au ton employé par l'auteur (il veillera par exemple à rendre compte, par le lexique, la syntaxe, la ponctuation, de la tonalité dominante : ironie, indignation, enthousiasme...) ;
- que la contraction proposée correspond au nombre de mots demandé, en prenant en compte la marge autorisée.

Si le nombre de mots est inférieur à celui qui est prescrit, il est fort probable qu'une idée a été oubliée ou que certains passages ont été trop synthétisés. Il s'agit alors d'étoffer le propos initial. Si le nombre de mots dépasse la limite des 10% supplémentaires autorisés – et c'est le cas le plus fréquent –, le travail consiste à voir quels passages peuvent être synthétisés, sans que cela ne nuise ni au sens, ni au mouvement de la pensée. On évitera bien sûr de payer cette économie d'un défaut de logique ou de clarté ou de fautes de syntaxe. L'indication du nombre du nombre exact de mots est obligatoire : y manquer d'une manière ou d'une autre doit être sanctionné.

C'est à la toute fin de la préparation que l'élève recopie, au propre, sa contraction de texte en indiquant le nombre de mots utilisés à la fin de chaque paragraphe.

Quelques exemples d'activités

Des activités préparatoires pourront par exemple se centrer sur le lexique : substituer à une énumération un terme globalisant ; travailler sur l'hyponymie et sur l'hyperonymie ; trouver le synonyme le plus approprié ; remplacer un lien logique par un autre, plus concis, ou par un élément de ponctuation (comme le double point qui peut se substituer à « en effet »). Un travail sur la syntaxe sera utilement associé à ces exercices ; on verra, par exemple comment gagner en concision, en transformant une proposition subordonnée en un groupe prépositionnel.

(Source : site Eduscol)

2. Application

Support : De « *A la vérité, c'est la nature du petit peuple...* » (page 50) jusqu'à « *...ne remuait pas plus qu'une souche.* » (page 51)

Vous résumerez ce texte en 100 mots. Une tolérance de +/- 10% est admise : votre travail comptera au moins 90 mots et au plus 110 mots. Vous placerez un repère dans votre travail tous les 50 mots et indiquerez, à la fin de votre contraction, le nombre total de mots utilisés.